



COMITÉ POUR L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

Vivre à part entière

Vol. 8 no. 2 – Juin 2009

## LE BULLETIN

### MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : LE BILAN DE L'ANNÉE

Nous avons tenu, le 27 mai dernier, notre assemblée générale annuelle. C'est une occasion privilégiée de dresser un portrait de l'année en présentant notre rapport annuel d'activités.

Nous avons le souci de faire ressortir dans ces rapports annuels les liens entre les enjeux et les priorités d'action qui caractérisent notre planification stratégique et les réalisations de l'année.

Rappelons d'abord ces enjeux pour 2008-2011 :

- ⇒ Assumer notre rôle « conseil » afin de soutenir l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées en sachant aussi mettre à profit l'expertise, l'expérience et les réalisations de nos partenaires;
- ⇒ Jouer un rôle déterminant dans l'orientation et dans l'implantation de la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées*;

### ☞ SOMMAIRE ☛

**MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :  
LE BILAN DE L'ANNÉE**  
p. 1

**PROJET D'ÉVALUATION DES  
COMPÉTENCES DE  
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN  
ENTREPRISES ADAPTÉES**  
p. 5

**VISITE À SAGUENAY  
ET ENTENTE DE  
COLLABORATION**  
p. 6

**LA TABLE JAMÉSIENNE POUR  
L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN  
EN EMPLOI DES PERSONNES  
HANDICAPÉES**  
p. 7

**RENDEZ-VOUS EMPLOI,  
FORMATION ET  
ENTREPRENEURIAT À  
CHANDLER**  
p. 8

**LES PERSONNES HANDICAPÉES  
ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL**  
*Collaboration spéciale*  
p. 8

**EN BREF**  
p. 9

- ⇒ Mobiliser et concerter nos partenaires dans la réalisation des objectifs visant l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées;
- ⇒ Faire évoluer les représentations sociales face à l'intégration en emploi des personnes handicapées;
- ⇒ Être proactif dans le développement de projets qui favorisent concrètement le droit au travail des personnes handicapées.



La 14<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du CAMO se déroulait le 27 mai dernier.

Nos réalisations de l'année se regroupent autour de trois thèmes principaux : notre présence marquée tant dans le secteur de la formation que celui de l'emploi, notre détermination à exercer un rôle d'influence et nos efforts de concertation de plusieurs partenaires.

## NOTRE PRÉSENCE EN FORMATION

### Nos préoccupations pour la formation professionnelle

Depuis le lancement de notre brochure *Pour un avenir sans limites! La formation professionnelle et technique et les personnes handicapées*, en novembre 2007, nos liens avec des partenaires de l'éducation auront été profitables :

- ⇒ Formation en techniques d'usinage offerte par la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île aux personnes sourdes;
- ⇒ Élaboration d'un projet visant à produire un répertoire en *Langue des signes québécoise* des termes techniques utilisés dans cette formation;
- ⇒ Formation en vente-conseil offerte par la Commission scolaire de Montréal à un groupe de quinze personnes dont onze personnes handicapées;
- ⇒ Formation en entretien ménager offerte par le Centre Champagnat de la Commission scolaire de Montréal à seize personnes sourdes, peu scolarisées et ayant des difficultés sur le plan de l'emploi;
- ⇒ Exploration d'autres projets de formation qui seront mis en œuvre au cours de la prochaine année : un dans la région de Québec et l'autre dans la région Chaudière-Appalaches.

Nous avons aussi saisi certaines opportunités pour promouvoir la formation professionnelle des personnes handicapées auprès de quelques intervenants-clés du milieu scolaire : l'Ordre des conseillers d'orientation et la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec.

### La reconnaissance des acquis et des compétences

Cette reconnaissance des acquis et des compétences s'avère un précieux apport dans le développement des moyens assurant la qualification de la main-d'œuvre.

Après de nombreux efforts, nous pourrions enfin concrétiser un projet visant la reconnaissance et le développement des compétences des travailleurs handicapés dans le secteur de l'entretien ménager offert par des entreprises adaptées. Ce projet pourra être réalisé grâce au soutien financier du *Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*.

Ce projet se déroulera sur une période de 22 mois et mettra à contribution plusieurs partenaires. Ultimement, il pourrait conduire au développement d'une norme professionnelle pour l'ensemble de cette industrie au Québec.

### NOTRE PRÉSENCE EN EMPLOI

Nous avons accentué cette présence au cours des dernières années. Le nouveau rôle de maître d'œuvre qui nous est dévolu dans la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées* et qui vise à développer des services-conseils aux entreprises qui veulent se doter de politiques d'embauche de personnes handicapées contribue à élargir nos interventions.

Plusieurs organismes publics s'apprêtent à élaborer ou à mettre en œuvre leur plan d'action d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées. En collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, nous avons rencontré plusieurs organismes scolaires.

Nos interventions d'information, de formation ou de conseils nous ont permis de rejoindre bon nombre d'entreprises privées. Nous cherchons aussi à associer les comités sectoriels de main-d'œuvre dans notre démarche. La Direction des

services aux entreprises d'Emploi-Québec a également été pressentie pour soutenir nos interventions; nous avons eu le plaisir de rencontrer plusieurs intervenants de cette direction. Nous travaillons aussi de concert avec le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées.

Nous avons poursuivi notre travail d'élargir notre réseau d'entreprises qui se donne la mission de développer et de partager des pratiques en matière de gestion de l'équité dans le contexte de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées. Nous comptons actuellement sur l'implication de 21 entreprises dans ce réseau.



*Plusieurs représentants d'entreprises étaient présents lors de l'assemblée générale annuelle du CAMO.*

La 3<sup>e</sup> édition de notre Journée Contact s'avère un événement marquant. Organisée cette année avec la collaboration du Comité action personnes handicapées intégration travail de Laval, cette activité a permis de regrouper 800 participants, 32 entreprises et 8 organismes de services. Des conférences portant sur le réseautage, le curriculum vitae et l'entrevue ont enrichi cet événement. La clinique CV animée par le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées a été fort achalandée.

D'ici le début du mois de juin, nous aurons un portrait plus complet des retombées concrètes de cette activité par rapport au recrutement et à l'embauche des personnes handicapées.

### NOTRE RÔLE « CONSEIL »

Nous assumons ce rôle avec une préoccupation constante : chercher à exercer une réelle influence sur les politiques, mesures, programmes qui ont un impact sur la formation et l'emploi des personnes handicapées.

Le lancement de la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées*, en mai 2008, nous a permis de réaliser qu'on avait fait bon accueil aux propositions que nous avons soumises lors de la consultation initiée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Bâties autour de cinq thèmes, **responsabiliser**, **agir**, **investir**, **coordonner** et **évaluer**, nos propositions trouvent en effet écho dans plusieurs actions de cette Stratégie.

Nous souhaitons également jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de cette Stratégie. Une dizaine d'actions nous interpellent à un titre ou un autre, de collaborateur à maître d'œuvre.

Nous nous étions aussi engagés à soumettre des propositions dans d'autres dossiers : la transition de l'école vers la vie active, le maintien d'un filet social pour les personnes handicapées qui accèdent à un emploi et les stages en milieu de travail.

Nous avons adopté des propositions concernant les deux premiers sujets. Nous en ferons la promotion au cours des

prochains mois. Quant aux stages en milieu de travail, l'œuvre demeure inachevée bien que les travaux aient été amorcés en mai 2008. Le sujet est vaste et complexe. Les enjeux sont importants. Nous prévoyons terminer nos travaux à l'automne prochain. Nous voudrions distinguer les parcours qui mènent vers l'emploi des parcours qui favorisent plutôt une participation sociale.

Dans ces trois dossiers, nous nous sommes associés à des partenaires provenant de différents horizons et détenant une expertise et une expérience-terrain très appréciables.

### LA CONCERTATION DE NOS PARTENAIRES

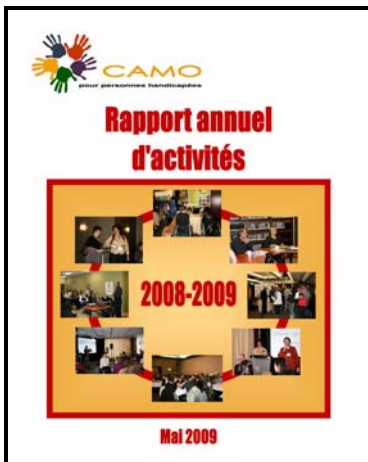
L'esprit partenarial qui nous anime et la concertation qui y gagne se traduisent de diverses façons : par des rencontres qui rapprochent, par des projets qui nous enrichissent mutuellement et par une information qui circule et qui maintient la communication vivante.

C'est avec plaisir et enthousiasme que nous avons, par exemple, convié les partenaires des différentes régions du Québec à notre rencontre nationale.

Organisée en collaboration avec nos partenaires du Bas-Saint-Laurent, cette rencontre de novembre dernier aura réuni 75 participants invités à partager leurs points de vue sur toute la question des représentations sociales des personnes handicapées et de l'emploi. Rappelons que cette question constitue l'un des cinq enjeux de notre planification stratégique 2008-2011 où nous souhaitons faire évoluer ces représentations caractérisées notamment par différents aspects négatifs dans la relation « personne handicapée/employeur ».

Nous avons également partagé des préoccupations de différentes régions du Québec et nous nous sommes associés à réaliser différents projets dont certains se poursuivront au cours de la prochaine année.

Nous accordons aussi une place importante à nos outils de communication dont nous souhaitons faire bénéficier tous nos partenaires. Nous avons ainsi produit au cours de l'année trois numéros de notre Bulletin qui s'avère non seulement une excellente vitrine de nos projets mais qui constitue également un lien avec toute la communauté. Nous diffusons aussi nos documents dont certains sont particulièrement en demande : brochure portant sur les mesures d'accommodement, brochure portant sur la formation professionnelle, pochettes d'information du CAMO et cédérons sur l'intégration au travail des personnes handicapées.



Le [Rapport annuel d'activités 2008-2009](#) est disponible sur le site Web du CAMO.

Nous avons enfin entrepris une démarche importante de mise à jour du site Web dans la perspective de mieux cibler nos clientèles : personnes handicapées, intervenants et employeurs. La navigation en fonction de cette nouvelle approche « clientèle » sera possible dès l'automne 2009.

## EN CONCLUSION

Un mot en conclusion pour souligner que ces réalisations sont le fruit d'une équipe de travail engagée et motivée, où la contribution des uns complète la contribution des autres. Plusieurs partenaires ont aussi été sollicités. Nous les remercions pour leur implication et leur disponibilité à répondre à nos nombreuses invitations.

Dans les limites de nos mandats et de nos ressources, nous osons croire que notre contribution constitue une réelle valeur ajoutée à l'apport de tous ces partenaires.

Consultez le [Rapport annuel d'activités 2008-2009](#) sur le site du CAMO.

[Claude Séguin](#), directeur général

## PROJET D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN ENTREPRISES ADAPTÉES

La persévérance a porté fruit! Après plusieurs mois de travail, le CAMO pour personnes handicapées et ses partenaires des entreprises adaptées ont enfin vu leur projet d'évaluation et de reconnaissance des compétences être appuyé financièrement.

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et son *Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre* ont en effet accepté un projet expérimental visant à élaborer et à tester des outils d'évaluation des compétences d'un groupe de travailleurs handicapés oeuvrant en entreprises adaptées. Ces travailleurs exercent le métier de préposé

à l'entretien ménager d'édifices publics. Jusqu'à aujourd'hui, ce métier ne pouvait bénéficier d'une reconnaissance officielle et les compétences étaient acquises de façon non formelle, c'est-à-dire «sur le tas», selon l'expression consacrée.

Le projet du CAMO sera une première étape vers la création d'une approche plus formelle d'évaluation et, éventuellement, de reconnaissance des compétences des travailleurs exerçant ce métier. À terme, le métier pourrait être encadré par une norme professionnelle et son apprentissage en emploi pourrait se faire par le biais d'un programme d'apprentissage en milieu de travail, dûment reconnu et sanctionné par l'État.

Le projet sera expérimenté auprès d'une soixantaine de travailleurs dans deux entreprises adaptées : Le Sextant inc. à Montréal et ARTB inc. en Beauce. Il s'agira d'abord de bien cerner les compétences à évaluer et puis de créer ou adapter des outils d'évaluation pouvant être utilisés auprès de travailleurs handicapés (en tenant compte des caractéristiques des personnes). Enfin, ces outils seront testés en procédant à l'évaluation des compétences des travailleurs visés par le projet.

Le projet débutera dans les prochaines semaines et se déroulera sur une période de 22 mois.

En plus du CAMO et des deux entreprises adaptées, d'autres partenaires se grefferont au projet, notamment les Services aux entreprises de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, les comités paritaires de l'industrie, L'Association des entrepreneurs de services d'édifices Québec ainsi que le milieu syndical.

[Frank Bouchard](#), conseiller

## VISITE À SAGUENAY ET ENTENTE DE COLLABORATION

Le 23 avril dernier, le CAMO pour personnes handicapées se rendait à Saguenay visiter un groupe de partenaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin d'échanger avec eux en ce qui a trait à la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées* mise de l'avant par le gouvernement du Québec en 2008. C'est le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) qui a coordonné les travaux d'élaboration de cette démarche.

Dans le but de rendre opérationnelle cette stratégie et de l'arrimer aux besoins spécifiques des personnes handicapées de la région, un groupe de travail a été mis sur pied. Il regroupe l'Office des personnes handicapées du Québec, Emploi-Québec, les services externes de main-d'œuvre de la région, le CAMO pour personnes handicapées, SPHERE-Québec et le Groupement des organismes de personnes handicapées du Saguenay.



*Le groupe de travail en lien avec la Stratégie.*

L'objectif de ce groupe de travail est de mobiliser les différents acteurs régionaux et de faciliter la coordination des actions qui doivent être mises en œuvre pour

permettre l'atteinte des objectifs de la stratégie qui sont de réduire de 50 %, d'ici 2018, l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui de la population sans incapacités. Pour ce faire, un premier exercice de réflexion portera sur le contexte économique et les perspectives professionnelles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de faire le meilleur arrimage possible entre les besoins de main-d'œuvre et les besoins des personnes handicapées.

Le CAMO pour personnes handicapées salue cette initiative.

[Carole Foisy](#), chef d'équipe et conseillère

### **LA TABLE JAMÉSIEENNE POUR L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Depuis janvier 2009, divers partenaires du Nord-du-Québec et des environs, actifs sur le territoire de la Jamésie (partie sud de la région administrative Nord-du-Québec), se sont réunis afin de former un comité de travail pour développer des actions dans le cadre de la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées*. Leur but : soutenir l'intégration socio-professionnelle des personnes handicapées, notamment en favorisant la transition de l'école à la vie active (TÉVA).

Le comité est formé du Centre de formation générale des adultes de la Baie-James, de la direction régionale d'Emploi-Québec, de l'Association des personnes handicapées de Chibougamau, du Centre régional de santé et de services sociaux, de la Corporation le Zéphir de Chibougamau, de l'Engagement jeunesse Nord-du-Québec, de

l'organisme Partenaires à parts égales de Lebel-sur-Quévillon, de Service Canada, du Service externe de main d'œuvre du Lac-St-Jean et de la Commission scolaire de la Baie-James.



*Les membres de la Table Jamésienne pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.*

La Table Jamésienne pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées compte d'abord :

- ⇒ établir un portrait des services en place et des services qui font défaut;
- ⇒ régionaliser la participation des partenaires;
- ⇒ faire connaître le comité;
- ⇒ promouvoir les services et les organisations existantes.

Le 23 avril, à Saguenay, la CAMO pour personnes handicapées a rencontré M<sup>me</sup> Nicole Gosselin d'Emploi-Québec, digne représentante de cette table de concertation afin de mieux connaître la réalité de cette région et échanger sur la Stratégie nationale. Le territoire est grand, les enjeux nombreux, la créativité est à l'honneur.

Longue vie à la Table Jamésienne!

[Carole Foisy](#), chef d'équipe et conseillère

## RENDEZ-VOUS EMPLOI, FORMATION ET ENTREPRENEURIAT À CHANDLER EN GASPÉSIE

Les 1<sup>e</sup> et 2 mai derniers se déroulaient le *Rendez-vous emploi, formation et entrepreneuriat* au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler. Cette activité, financée principalement par Emploi-Québec, était organisée par la Chambre de commerce du Rocher-Percé et ses partenaires socio-économiques. Le CAMO pour personnes handicapées y participait, à l'intérieur d'un regroupement concerté réunissant SPHERE-Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec, le projet *Travaillons ensemble* du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Emploi-Québec, l'association La joie de vivre inc, le Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie (les Îles), l'entreprise adaptée Les Ateliers Actibec 2000 inc. et le SSMO Gaspésie-les-Îles.



*Le CAMO présentait une conférence lors du Rendez-vous emploi, formation et entrepreneuriat à Chandler en mai dernier.*

En plus d'échanger sur nos pratiques respectives, cette rencontre a permis au CAMO de présenter certains liens à faire

entre les perspectives d'emploi de la région et les compétences des personnes handicapées. Ainsi, lors d'une conférence donnée par le CAMO, le public a pu prendre connaissance des opportunités d'emploi et de formation actuelles et futures dans la région. Quant aux représentants d'entreprises et des organismes moins au fait de la thématique, ils ont pu se familiariser avec le potentiel et les compétences des personnes handicapées et ils ont été invités à aborder la question de l'embauche de cette main-d'œuvre en tant qu'opportunité d'affaires. Le salon a accueilli près de 700 personnes (citoyens, intervenants et employeurs).

Le CAMO tient à remercier les organisateurs de cet événement et nos hôtes, plus particulièrement Emploi-Québec et l'Office des personnes handicapées.

[Carole Foisy](#), chef d'équipe et conseillère

## LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Collaboration spéciale avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées*

Par [Denise Biron](#)  
Conseillère en communication  
Ministère de l'Emploi et de  
la Solidarité sociale

Pour faciliter l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées, Emploi-Québec met à leur disposition et à celle des employeurs différents moyens dont la mesure *Contrat d'intégration au travail* et le *Programme de subventions aux entreprises adaptées*.

## **Contrat d'intégration au travail**

La mesure *Contrat d'intégration au travail* favorise l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées dans un milieu de travail standard.

Un employeur en mesure d'offrir à une personne handicapée l'encadrement nécessaire et de collaborer au suivi de son dossier pourrait recevoir une subvention permettant de répondre aux besoins qui découlent des incapacités de cette personne.

Le poste offert doit être un poste vacant ou nouvellement créé, temporaire ou permanent. La durée de la semaine de travail doit varier entre 12 et 40 heures, en fonction du potentiel de la personne handicapée ou des besoins de l'employeur.

## **Programme de subventions aux entreprises adaptées**

Grâce au *Programme de subventions aux entreprises adaptées*, des entreprises reconnues par Emploi-Québec offrent des emplois à des personnes handicapées pour qui le milieu de travail standard n'est pas adapté. Une personne handicapée peut ainsi trouver un emploi adapté à ses besoins pour lequel une formation de base et un environnement de travail adéquats sont assurés. Ces emplois ne requièrent généralement aucun diplôme ni qualification, ni même d'expérience pertinente.

Le soutien est accordé directement à l'entreprise adaptée sous la forme d'une subvention salariale. Il a une durée variable selon les cas et peut même être offert à long terme. La contribution globale d'Emploi-Québec permet à l'entreprise d'assurer des emplois rémunérés aux personnes handicapées et

d'apporter les mesures d'adaptation que nécessitent leurs incapacités.

## **Pour plus d'information**

Visitez le site d'[Emploi-Québec](#), composez le 1 888 643-4721 ou contactez le centre local d'emploi de votre région.

## **EN BREF**

### **Semaine québécoise des personnes handicapées : un rendez-vous incontournable du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2009**

C'est en présence de la ministre déléguée aux Services sociaux, M<sup>me</sup> Lise Thériault, du président du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec, M. Martin Trépanier, et de la directrice générale de l'Office, M<sup>me</sup> Céline Giroux, qu'a été officiellement lancée la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 juin dans toutes les régions du Québec... ([Lire la suite](#))

### **Salon Prendre sa place! du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2009 au Complexe Desjardins**

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau a le plaisir de vous inviter à son tout premier *Salon Prendre sa place!* qui se tiendra du 1<sup>er</sup> juin au 4 juin 2009 à la Grande-Place du Complexe Desjardins.

Présenté dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), cet événement vise à sensibiliser la population à l'importance de l'intégration sociale des personnes handicapées tant sur les plans personnel, professionnel, résidentiel que des études.

Activités artistiques, démonstrations sportives et débats en compagnie de

personnalités publiques seront au programme ainsi que 40 kiosques d'information.

Le CAMO y partagera un kiosque avec le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées.

**L'Office des personnes handicapées du Québec annonce la création d'un groupe de travail pour favoriser la participation des personnes handicapées au marché du travail**

L'Office des personnes handicapées du Québec annonce la création d'un groupe de travail dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en lien avec la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées... ([Lire la suite](#))

***Le Comité de la Semaine québécoise des personnes handicapées de la Côte-Nord est fier des retombées d'une belle initiative!***

Le Comité organisateur de la Semaine québécoise des personnes handicapées de la Côte-Nord est fier des retombées d'une belle initiative de partenariat avec l'Association des handicapés adultes de la Côte-Nord.

Lors de la 11<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), le comité voulait innover afin de susciter une nouvelle dynamique lors de la SQPH. De cette édition est venue l'idée d'acquérir un outil fort intéressant pour faire de la sensibilisation auprès des jeunes.

Depuis de nombreuses années, la Table locale des associations de Manicouagan s'intéressait à un programme s'adressant aux jeunes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du

primaire par des ateliers de sensibilisation aux déficiences en provenance des Etats-Unis (The kids on the block). Après avoir analysé le contenu du programme et constaté qu'il s'intégrerait magnifiquement aux activités de sensibilisation dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, il n'en fallait pas plus pour se lancer dans l'aventure... ([lire la suite](#))

|   |
|---|
| <b>Le Bulletin</b>  |
| <b>Révision de textes, correction, mise en page, mise en ligne et diffusion :</b><br><b>Éric Daigle et Marie-Thérèse Pilon</b>                                  |
| <b>CAMO pour personnes handicapées</b><br><b>55, avenue du Mont-Royal Ouest</b><br><b>Bureau 1000, 10<sup>e</sup> étage</b><br><b>Montréal (Québec) H2T 2S6</b> |
| <b>Téléphone : (514) 522-3310</b><br><b>Sans frais : 1 888 522-3310</b><br><b>Télécopieur : (514) 522-4708</b><br><b>Téléscripteur : (514) 522-5425</b>         |
| <b>Courriel : <a href="mailto:camo@camo.qc.ca">camo@camo.qc.ca</a></b><br><b>Site Internet : <a href="http://www.camo.qc.ca">www.camo.qc.ca</a></b>             |
| <b>ISSN 1710-5315</b>   |
| <b>Le Bulletin version braille, sur cassette ou en gros caractères est disponible sur demande.</b>  |

Les activités du CAMO pour personnes handicapées sont réalisées grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail.

